

Dès le 28 juin 2004



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Mme Françoise Jeanneret, présidente
M. Didier Burkhalter, vice-président
M. Antoine Grandjean
M. Daniel Perdrizat
Mme Valérie Garbani

La répartition des sections et des services de l'administration communale est la suivante :

Présidence, Chancellerie, Service juridique

Mme Françoise Jeanneret

(suppléant: M. Didier Burkhalter)

Finances, Office du personnel, Cultes, Service des assurances, Tourisme

Mme Françoise Jeanneret

(suppléant: M. Antoine Grandjean)

Travaux publics, Sports, Hôpitaux

M. Didier Burkhalter

(suppléant : M. Daniel Perdrizat)

Services industriels, Police, Police du feu

M. Antoine Grandjean

(suppléant : M. Didier Burkhalter)

Services sociaux, Instruction publique, Forêts et Domaines

M. Daniel Perdrizat

(suppléante : Mme Valérie Garbani)

Urbanisme, Transports, Affaires culturelles

Mme Valérie Garbani

(suppléante:Mme Françoise Jeanneret)

Chancelier de la Ville:

M. Rémy Voirol

(suppléant : M. Silvio Castioni, vice-chancelier)

Adresse: Administration communale, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

☎ 032 / 717 77 77 Fax 032 / 717 77 79

<http://www.neuchatelville.ch>

CHANCELLERIE COMMUNALE